



République du Sénégal

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de L'innovation



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP de DAKAR

Centre de Linguistique Appliquée de Dakar

FICHE TECHNIQUE N°4

De l'opportunité d'intégrer les langues nationales dans le système éducatif sénégalais aux obstacles à vaincre



Conçue par

Dr Oumar DIA
Assistant de recherche

MARS 2024

CTS : Lettres-Sciences Humaines

Discipline : Sciences du langage

Spécialité : Sociolinguistique et didactique des langues

LAFCR 2026

oumar33.dia@ucad.edu.sn

Résumé

C'est devenu une lapalissade aujourd'hui de parler de justesse, légitimité, ou nécessité du recours aux langues nationales - langues maternelles des enfants sénégalais - pour l'enseignement fondamental. Depuis les États Généraux de l'Éducation et de la Formation (EGEF), l'introduction des langues nationales dans le système éducatif n'a pas toujours connu les effets escomptés. Les insuffisances notées ainsi que les bonnes pratiques capitalisées des différentes expériences d'introduction des langues nationales à l'école élémentaire nous ont amené à réfléchir sur certains obstacles pouvant compromettre une bonne intégration des langues locales à l'école. Ainsi, les résultats obtenus relèvent de différents niveaux : lexical, financier, organisationnel, pédagogique, social.

Mots clefs

Intégration, langues nationales, obstacles, opportunités, système éducatif.

Plan de la fiche technique

Introduction	2
1. Les opportunités offertes	3
1.1. Points de vue des Inspecteurs, Directeurs et Enseignants	3
1.2. Points de vue des Enseignants-Chercheurs	4
1.3. Points de vue des Parents d'élèves	4
2. Les obstacles à vaincre	6
2.1. Appauvrissement lexical des langues nationales	6
2.2. Difficultés d'ordre matériel, financier, organisationnel, pédagogique	6
2.3. Crainte des Parents d'élèves	7
Conclusion	7
Références bibliographiques	8

Introduction

L'intégration des langues nationales dans le système éducatif sénégalais présente de réelles opportunités. Ces dernières trouvent leur fondement sur le plan scientifique, psychopédagogique et sur le plan du savoir-être et de l'épanouissement des hommes et des femmes sénégalais. Le patrimoine culturel et linguistique des Sénégalais réside dans la conservation et dans l'élaboration de ces langues nationales dans l'école sénégalaise. Les élèves apprennent à décoder très vite dans leur propre langue et cette compétence est automatiquement transférée dans une autre langue.

Ces dernières années, suite à de nombreuses initiatives entreprises dans notre pays pour l'introduction des langues nationales dans l'enseignement, ces dernières peinent à y trouver une place confortable. Ces points de blocage seraient dus à des difficultés de tout ordre qui seront développées dans les lignes qui suivent.

1. Les opportunités offertes

1.1. Points de vue des Inspecteurs, Directeurs et Enseignants

Les inspecteurs de l'enseignement pensent que les faibles performances des élèves dans les enseignements reçus en français militent favorablement pour une intégration des langues nationales à l'école. Les enseignants et directeurs d'école justifient aussi l'opportunité d'intégrer les langues nationales à l'école par les faibles performances des élèves dans les enseignements reçus en français.

En effet, avec les nombreuses méthodes expérimentées pour enseigner la lecture-écriture au Sénégal (méthode syllabique, méthode globale, méthode mixte à point de départ global, etc.), les performances des élèves sont restées longtemps faibles. Cette faiblesse des résultats a été confirmée par des évaluations nationales et internationales (SNERS, EGRA, PASEC, LARTES¹,). En effet, elles ont montré qu'au cours préparatoire (2ème année) et au Cours élémentaire (3ème année), seulement un peu de la moitié des élèves maîtrisent les compétences de base en lecture. Ces faibles performances en lecture à la première étape et à la deuxième étape contribuent à une augmentation du taux de décrochage scolaire au cours de la 3ème étape (cours moyen) car les élèves rencontrent des échecs dans plusieurs matières. Ainsi, un nombre important d'élèves n'arrive pas à acquérir les compétences de base en lecture à la fin de l'école élémentaire, mettant ainsi en risque leur insertion économique et sociale et renforçant les inégalités à la longue. L'examen objectif des causes de cet échec a permis de pointer du doigt l'utilisation d'une langue étrangère pour faire passer les enseignements. Par conséquent, l'enseignement dans cette langue est une des causes de ces faibles performances de nos élèves.

¹ SNERS : Système National d'Evaluation des Rendements Scolaires ; EGRA : Early Grade Reading Assessment ; PASEC : Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la Conférence ; LARTES : Laboratoire de Recherche sur les Transformations Économiques et Sociales

1.2. Points de vue des Enseignants-Chercheurs

Les enseignants-chercheurs trouvent propice l'intégration les langues nationales à l'école car devant traduire l'expression des conquêtes et des aspirations à venir et constituant un élément positif dans la construction et la consolidation de l'État. . Elle lie à la fois et le passé vécu et le futur à réaliser. C'est ce que semble confirmer Dr Dia dans ses propos.

« La plupart des intellectuels sénégalais se trouvent incapables de développer un discours soutenu dans leur langue première. Le point de vue contraire palliera l'échec de nos politiques de développement dont les politiques éducatives et permettra aux cadres aujourd'hui formés d'être capables d'apporter des solutions pertinentes et durables aux problèmes de nos pays. Le développement intégral de nos sociétés passe nécessairement par un ancrage solide dans nos langues et nos cultures. La formation d'hommes capables d'aider notre pays à trouver des solutions pertinentes à ses problèmes atteint à l'urgence et suppose, en amont, l'existence de ressources humaines spécialisées dans différents domaines de la vie sociale ». (Dia, 2017 : 181-182).

Il est important de former nos jeunes, les élites de demain à la maîtrise de nos langues nationales à l'école comme point de départ. Pour bâtir un État solide et uniifié, ils ont la charge de concevoir les modèles de développement et des projets de société dans nos langues, puis de mobiliser les populations illettrées et les ressources intérieures et extérieures autour de ces modèles et projets pour une présentation valable de leurs idées, approches, méthodes de travail, de gestion et d'évaluation à nos communautés qui participeront activement au développement du pays.

Il conviendra alors de prendre en compte le multilinguisme comme élément clé dans l'édification et le raffermissement de l'État. Cela nécessite d'introduire et de généraliser l'enseignement des langues nationales dans le système éducatif formel de l'élémentaire au supérieur. L'État se doit de normaliser le multilinguisme en vue de la cohésion sociale et du développement individuel et social, grâce à des politiques de langues fondées sur la maîtrise naturelle de deux langues ou plus.

1.3. Points de vue des Parents d'élèves

Pour les parents d'élèves, cette initiative convient d'une part au moment choisi et aux circonstances, en ce sens que nos langues reflètent notre culture et constituent des moyens de reconnaissance de notre statut de citoyenneté sénégalaise et de préservation de notre identité et expression de nos sentiments. Notre pays est condamné à privilégier les langues nationales et à les développer, car c'est celles du peuple. La langue nationale est la langue de culture du peuple. Il sera difficile pour notre pays de se développer durablement sans s'adosser sur le socle de ses valeurs et traditions historiques propres. Dans cette perspective, Dr Dia part de l'exemple du wolof pour illustrer le prestige dont jouissent les langues nationales.

« Ces dernières (les langues nationales) deviennent l'arme la plus efficace pour exprimer leurs sentiments les plus intimes afin de voir leurs besoins satisfaits. Les Sénégalais seraient plus à l'aise en wolof parce que cette langue reflète une culture qui leur semble plus proche, plus accessible. D'ailleurs, comment pourraient-ils traduire leurs préoccupations, leurs désirs, leurs obsessions dans une langue étrangère incomprise ? En outre, cette forte tendance à l'usage des langues nationales

facilite plus rapidement la communication et le dialogue en tant que langues des masses, langues de grande diffusion » (Dia, 2017 : 420).

S'agissant de l'idée de reconnaissance de la citoyenneté sénégalaise et de préservation de notre identité, la Secrétaire générale de l'Association pour le Développement de l'Édition Bilingue (ADEB) renchérit :

La prise en compte des langues nationales va faire que chaque citoyen sénégalais va se reconnaître dans la nation, parce que la nation reconnaît sa langue. On ne peut pas se développer sans l'utilisation des langues maternelles (...). Apprendre seulement à lire, à parler et à compter par une langue d'autrui n'a pas de sens... Cela ne veut pas dire s'enfermer dans une langue. Mais il faut maîtriser sa langue d'abord avant de s'ouvrir aux langues extérieures et aux langues de communication. Aujourd'hui, le savoir universel s'est développé sans nous².

Les parents d'élèves soutiennent, d'autre part, que la politique d'intégration des langues est inopportun car source de tiraillements entre les différents locuteurs linguistiques.

En vérité, nos langues nationales sont dépositaires de notre patrimoine culturel, philosophique, scientifique, technique et technologique ainsi que de nos valeurs sociétales. Elles caractérisent, de ce fait, notre identité culturelle et notre unité nationale. Et pourtant, la construction de notre nation se fait toujours par la concertation entre les différentes ethnies et races vivant dans le pays. En effet, c'est la justice et l'égalité qui cimentent l'unité nationale et non une langue.

« La véritable cohésion passe par la reconnaissance des langues nationales (...) Le véritable ciment de cette cohésion est de respecter les droits de tous »³.

Malgré leur diversité, ces langues ne constituent pas des facteurs de division. En attestent les propos du Président Sékou Touré :

*« La langue n'a jamais opposé les hommes, ce sont les intérêts qui opposent les hommes. Ce n'est pas la langue qui crée l'antagonisme entre les hommes ; c'est plutôt leur attitude concrète autour des problèmes qui les concernent. C'est sur la base de l'intérêt que les hommes se trouvent divisés en couches, en classes ».*⁴

Cette diversité est en soi perçue comme un facteur de coexistence pacifique, une richesse inhérente aux questions de communication, de gouvernement et d'éducation.

Par conséquent, le choix des langues, leur reconnaissance, leur place dans le système éducatif formel et le développement de leur potentiel expressif ne doivent pas suivre un principe d'exclusion, mais devraient plutôt se traduire par une approche progressive, concentrique et globale. A l'opposé de cette vision onirique, le plurilinguisme a été considéré, pendant longtemps et de nos jours, par certains, comme une tare, ce qui relève d'une bavure théorique. Loin de fragiliser les fondements de l'unité nationale, le plurilinguisme les ravive et les raffermit.

² Fatou Kiné Camara, enseignant-chercheur à la Faculté de Sciences juridiques et politiques de l'UCAD lors de la célébration de la journée internationale de la langue maternelle vendredi 21 Février 2014 à Dakar.

³ C'était lors de la célébration de la journée internationale de la langue maternelle tenue le 21 février 2014 à l'UCAD

⁴ Propos du Président Ahmed Sékou Touré dans le Rapport de l'Unesco : La définition d'une stratégie relative à la promotion des langues africaines. Documents de la réunion d'experts qui a eu lieu à Conakry (Guinée) 21-25 septembre 1981. p.77.

2. Les obstacles à vaincre

2.1. Appauvrissement lexical des langues nationales

La question liée à l'appauvrissement lexical des langues nationales est une réalité du vécu quotidien des Sénégalais. À cause d'un juridisme aussi inadéquat, chacun transcrit les langues nationales selon sa propre fantaisie et comme bon lui semble. On observe sur les panneaux publicitaires, dans la presse écrite en français, un foisonnement d'erreurs orthographiques et grammaticales. Cela n'est que la manifestation flagrante de réformes menées en partie et sans réflexion de profondeur. Au lieu d'un aménagement linguistique adéquat et de fond, on observe une absence d'actions cohérentes doublées d'un centralisme jacobin.

Il faudra désormais s'inscrire dans une logique d'enrichissement lexical des langues nationales par la mise en place de structures chargées de la normalisation et de l'enrichissement conceptuel des langues retenues. Sous ce rapport, l'exposé des motifs explique

« Il est impossible pour les pouvoirs publics de tolérer dans ce domaine si sensible (...) l'anarchie et la confusion et que l'on assiste à l'éclosion et à la profusion de systèmes sauvages de transcription des langues nationales l'individualisme de ne leurs relevant auteurs que et de de l'improvisation »⁵.

En effet, la Direction de l'alphabétisation et des langues nationales devrait jouer un rôle capital dans la défense des langues nationales en veillant à l'application des décrets qui régissent leur utilisation. Une langue est régie à l'écrit et à l'oral par des règles définies. Evitons d'installer un laisser-aller dans ce domaine et les transcriptions les plus fantaisistes de proliférer. Aujourd'hui, les utilisateurs semblent oublier que la langue véhicule les valeurs culturelles et l'identité d'une société donnée (Dia, 2020 : 97).

Ce n'est pas faire du zèle de vouloir que les utilisateurs se conforment aux règles. Ainsi, il faudra mettre en place et en toute urgence des structures chargées de la standardisation des variétés des langues retenues, de leur normalisation et de leur enrichissement conceptuel. Les cultures véhiculées par les langues doivent aussi être mises en valeur pour accompagner cette promotion.

2.2. Difficultés d'ordre matériel, financier, organisationnel, pédagogique

Toutes ces difficultés risquent de freiner l'intégration de nos langues à l'école. Il s'agit de l'insuffisance, voire de l'inefficacité des productions pédagogiques et supports didactiques, le suivi-évaluation. À cela s'ajoutent l'acheminement tardif des supports pédagogiques, l'absence de motivation des enseignants doublée d'une formation insuffisante. De même, il convient de revoir le profil d'entrée et de sortie inadapté des enseignants formés dans les CRFPE ou dans les facultés d'enseignement par rapport aux réalités de terrain. D'ailleurs, tous ces embarras avaient été notés dans l'évaluation des différentes expériences passées comme récentes.

⁵ Loi N° 77-55 du 10 avril 1977 relative à l'application de la réglementation en matière de transcription des langues nationales.

Au plan technique plus global « (...) la formation des enseignants a été inadaptée et insuffisante pour prendre en charge le bilinguisme en contexte scolaire. Cette formation qui n'a pratiquement concerné que la première génération de maîtres expérimentateurs a été insuffisante du fait de sa courte durée et de sa sporadicité. Alors que les générations subséquentes ont été formées dans le tas, de manière informelle au travers d'une stratégie d'appropriation et d'auto-prise en charge locale. A cela s'ajoute l'inaccessibilité, sinon tardive, de supports pédagogiques et matériels didactiques adéquats mais la mobilité des enseignants qui sont sensés demander à être mutés ou affectés ailleurs (dans une zone ou école qui n'est pas concernée par les expériences) » (Diouf, 2019 : 150).

De même, il convient de revoir les modules de formation des enseignants, notamment en linguistique du français et des langues nationales. La formation des enseignants se présente comme une pièce aussi déterminante souvent négligée ou tardivement prise en compte dans la détermination et les évolutions des politiques linguistiques éducatives. Il s'avère important pour les enseignants d'être bien formés en phonétique, phonologie, transcription, traductologie dans le contexte actuel de bi-plurilinguisme.

2.3. Crainte des Parents d'élèves

Une crainte est ressentie sur le devenir prometteur de nos langues nationales par les parents d'élèves, due sans nul doute à une désinformation ou à une mauvaise sensibilisation pouvant mener à la désapprobation, ou au refus d'adhésion des populations. Un maillage national de campagne de sensibilisation et de concertation avec les populations pour l'intégration et le maintien des langues nationales dans le système éducatif d'une manière générale n'est pas effectué dans les règles de l'art. Des communications sur les avantages et les apports qualitatifs que cela comporte, pour prévenir les réticences et les abandons font aussi défaut. C'est le cas de l'expérience de la mise à l'essai des langues nationales à l'élémentaire en 2002, à travers laquelle les parents étaient réticents.

Les obstacles redoutés sont aussi liés à l'interruption, voire l'arrêt de l'innovation, ou encore leur analphabétisme. Sans nul doute, les parents d'élèves ne sont pas convaincus par l'engagement ou la foi des autorités à poursuivre cette belle initiative du fait du triste sort qu'ont déjà connu les expériences précédentes. De même, ils peuvent penser que toutes les conditions ne sont pas mobilisées pour un avenir radieux : l'ancrage solide du français dans l'administration du Sénégal, le complexe d'infériorité ressenti de leurs langues, la dépendance financière vis-à-vis des pays développés, l'analphabétisme pour la plupart des populations dans leurs propres langues (difficultés de lecture et d'écriture) ...

Conclusion

Les acteurs interrogés militent honorablement pour une intégration des langues nationales à l'école. Toutefois, il convient de faire face à certains obstacles pouvant compromettre la bonne marche du projet. De ce fait, pour franchir ces obstacles et atteindre les résultats escomptés, les

acteurs déclinent des moyens de résolution. Ces derniers sont liés à l'enrichissement conceptuel de nos langues, à l'efficacité dans l'utilisation des ressources financières, matérielles, organisationnelles, pédagogiques.

Par ailleurs, « l'introduction des langues nationales dans l'enseignement est en fait une œuvre de longue haleine, un processus qui exige tout à la fois patience et vigilance. C'est pourquoi, tout en insistant sur la nécessité de la refonte des systèmes éducatifs concernés, il y a lieu de la précéder ou de l'accompagner d'une préparation appropriée »⁶.

Références bibliographiques

- DIA, O., 2017, « L'usage des langues nationales dans l'administration au Sénégal. Le cas des régions de Saint-Louis, Fatick, Ziguinchor, Tambacounda », thèse de Doctorat, Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis
- DIA, O., 2020, « Comment réussir l'introduction des langues nationales à l'école française ? », *Liens Revue de la Faculté Des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation*, Nouvelle Série Issn 0850 – 4806, N°29 - Volume 1, pp 90-99.
- DIOUF, P. B., 2019, « Innovations pédagogiques pour l'intégration des langues nationales africaines dans l'éducation : quel état des lieux au Sénégal ». ANADISS, pp. 137-161
- Loi N° 77-55 du 10 avril 1977 relative à l'application de la réglementation en matière de transcription des langues nationales.
- Loi d'orientation de l'Education nationale N° 91-22 du 16 février 1991.

⁶ Symposium sur les perceptions mutuelles afro-arabes dans les programmes scolaires, Confemen, Kaduna (Nigéria), du 24 au 26 avril 2007, 1-8 pp, p.8